

LE FRONDEUR

ABONNEMENT UNAN (52) 1700

BUREAU RUE DE LA PETITE

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

LES NOUVEAUX CRÉDITS POUR LE CURAGE DES EGOUTS.



« Allons Messieurs les Contribuables, du courage à la poche! Encore 38 petits millions de francs afin que nous puissions continuer notre travail! Quand nous serons à 100 nous ferons une croix..... sur nos bêtises! »

ABONNEMENT :
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste
Bureaux :
2 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :
La ligne fr. » 50
RÉCLAMES :
Dans le corps du journal
La ligne . . . » 1 00
Fait-divers . . » 3 00
On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

L'élection de dimanche.

L'élection provinciale de dimanche aura à Liège une importance considérable, non qu'elle puisse amener une modification bien profonde dans la composition du Conseil provincial, mais parce qu'elle permettra au corps électoral liégeois de donner aux farceurs qui nous exploitent depuis trop longtemps, une verte leçon.

Une leçon aux doctrinaires, telle doit être, en effet, le caractère de cette élection.

Assurément il eût fallu, pour que la leçon fut complète, qu'une liste d'une dizaine de candidats progressistes, au moins, fut opposée à celle de l'Association doctrinaire; mais puisqu'un seul candidat affronte la lutte, les électeurs qui veulent rompre avec la coterie doctrinaire, ont le devoir de s'unir pour faire triompher ce candidat.

Nous adjurons nos amis de ne point faire de cette élection une simple question de sympathie ou d'antipathie personnelles.

La question est plus grave.

Il s'agit de savoir si, oui ou non, le clan doctrinaire, qui dirige l'Association, continuera à exercer à Liège une domination tyrannique et incontestée. Les liégeois doivent montrer qu'ils sont enfin décidés à lutter contre l'arrogance doctrinaire — au moins aussi tyrannique pour nous assurément que « l'arrogance sacerdotale » dont parlent si souvent M. Frère-Orban et ses gens.

Nous l'avons déjà dit, nous n'entendons point hisser M. Oscar Beck sur un piédestal.

Nous ne le présentons nullement comme le plus grand homme des temps modernes.

Nous disons seulement ceci aux électeurs :

Vous avez d'un côté l'Association prétendument libérale, c'est-à-dire une société politique — dirigée, d'ailleurs, par deux neveux de M. Frère-Orban — qui, au lieu de défendre le libéralisme, l'exploite à son profit; une société qui tache d'exploiter de chez elle, au moyen d'une cotisation élevée, les habitants de Liège, trop progressistes aux yeux de sa majesté Frère I^{er}; une société, enfin, qui nous a procuré un Conseil communal dont nous avons eu naguère l'occasion d'admirer les brillants exercices.

De l'autre, vous avez un simple employé communal, pauvre, ne disposant d'aucune influence, mais sincère, honnête, prêt à combattre de toute son intelligence et de toutes ses forces, les farceurs qui, au Conseil provincial, comme à la Commune, comme à la Chambre, songent d'abord à faire leurs affaires des libéraux qui augmentent les impôts sous prétexte de soigner nos intérêts matériels, et qui payent les évêques tout en se déclarant tous les jours les adversaires décidés de l'arrogance sacerdotale.

Électeurs, choisissez !

Voulez-vous, oui ou non, montrer aux doctrinaires qu'ils ne peuvent plus traiter Liège en pays conquis par la dynastie Orban ?

Si oui, votez pour M. Oscar Beck, et vous verrez alors ces doctrinaires, si arrogants aujourd'hui, baisser pavillon et devenir ce qu'ils auraient toujours dû être : les mandataires du pays, et non pas ses maîtres !

CLAPETTE.

Celui qu'il faut frapper.

Si nous avions à voter pour une liste d'une dizaine de candidats se présentant en dehors de l'Association libérale, nous aurions facile à choisir des victimes parmi les Dawans, Dupont-Rueloux, Franquoy, Germeau, Goret, Vanderheyden, A Hauzeur (diable de nom !) et autres figurants doctrinaires; mais la situation qui nous est faite par la présen-

tation d'un seul candidat radical indépendant, nous impose le devoir de tenter de remplacer par ce candidat, le conseiller provincial qui personnifie le plus exactement la politique doctrinaire et autoritaire à laquelle nous devons donner une leçon dont elle se souviendra.

Ce conseiller est incontestablement M. Victor Robert, chef du parti doctrinaire au Conseil provincial, avocat du ministère des finances et... futur échevin de la ville de Liège — car il paraîtrait que messieurs les doctrinaires ont déjà décidé en secret que, après avoir fait entrer, en octobre prochain, M. Robert au Conseil communal, on lui donnera une place dans le Collège Magis et C^o, dont M. Warnant prépare la rentrée aux affaires.

A Liège, les meneurs doctrinaires ont, d'ailleurs, pris l'habitude de disposer des mandats électifs, absolument comme si le corps électoral n'existait pas. Eux nomment : les électeurs enregistrent les nominations.

Les électeurs doivent enfin montrer qu'ils ont voix au chapitre.

Ils doivent éliminer M. Victor Robert, le plus agressif des doctrinaires qui siègent au Conseil provincial.

En 1881, lorsque M. Marquet — afin de donner plus d'autorité à la parole de M. Janson, qui venait de soulever à la Chambre la question de la réforme électorale — proposa au Conseil provincial de renouveler le vœu émis autrefois par le même Conseil en faveur de la réforme électorale, c'est M. Robert, leader des doctrinaires, qui fit voter l'ordre du jour pur et simple.

Cet homme osa même, avec son arrogance doctrinaire, qualifier de déloyale la proposition de M. Marquet.

M. Robert, en sa qualité d'ancien progressiste, a contre le progrès une haine de renégat.

C'est lui qui, à l'Association libérale, a combattu avec le plus d'acharnement les propositions progressistes.

Le gouvernement doctrinaire a d'ailleurs récompensé ce fidèle serviteur : il l'a nommé avocat du ministère des finances — fonction qui rapporte bon an mal an quelques bons milliers de francs.

Au corps électoral à présent de récompenser selon ses mérites l'éminent doctrinaire.

Le gouvernement a payé celui qui l'a servi.

A notre tour de régler nos comptes. Renvoyons M. Victor Robert à ses patrons.

LE SCRUTIN

Plusieurs membres de l'Association libérale nous demandent s'ils ont le droit de s'abstenir sur un ou plusieurs des noms portés sur la liste de l'Association libérale.

L'affirmative est hors de doute. Les membres de l'Association ayant le droit incontestable — et d'ailleurs incontesté — de s'abstenir complètement, c'est-à-dire sur vingt noms, ils doivent, à plus forte raison, avoir le droit de s'abstenir sur un seul nom, c'est-à-dire de n'utiliser que de la vingtième partie du droit d'abstention qui leur est reconnue par le règlement.

Le règlement leur interdit seulement de voter ou de faire de la propagande pour des candidats opposés à l'Association.

Les progressistes, membres de l'Association, ont donc le droit incontestable de voter pour tous les candidats de l'Association sauf un.

Nous avons déjà dit que selon nous, c'est sur le nom de M. Robert qu'il conviendrait de concentrer les abstentions des électeurs membres de l'Association libérale.

Quant aux électeurs qui ne font point partie de l'Association ils agiront sagement en votant, soit pour M. Beck seul, soit, en outre, pour les conseillers provinciaux qui passent pour avoir des aspirations progressistes, c'est-à-dire MM. Masson, Remy, Baar, Delaye, Komiée, Simonis, Van Marcke.

Bien entendu nous ne garantissons nullement bon teint le progressisme de ces messieurs. Nous croyons seulement pouvoir affirmer que ces candidats valent mieux que les autres.

La presse doctrinaire, qui avait fait autour de la candidature de M. Oscar Beck la conspiration du silence, sort de son mutisme.

Dans son numéro de hier, la Meuse fait un appel chaleureux aux libéraux des campagnes.

On peut donc compter voir en ligne le ban et l'arrière ban du parti doctrinaire. A nos amis de faire leur devoir.

La Meuse — avec son adresse habituelle — dit que la candidature de M. Oscar Beck est posée sur le terrain du suffrage universel immédiat.

Or, c'est absolument faux, et au meeting électoral de jeudi dernier, M. Beck, tout en se déclarant partisan du suffrage universel, a dit qu'il proposerait d'abord au Conseil, un vœu en faveur de l'extension aux élections législatives de la loi électorale en vigueur pour les élections provinciales et communales.

On voit que la Meuse met vraiment trop de malice dans ses interprétations.

D'ailleurs, nous le répétons, ce n'est pas sur ce terrain restreint que la lutte est engagée. Il ne s'agit pas seulement, en votant pour M. Beck, de faire une manifestation en faveur de la réforme électorale, mais aussi — mais surtout — de montrer aux doctrinaires que les Liégeois sont fatigués de subir le joug d'une coterie qui finira — elle a déjà commencé son œuvre au conseil communal de Liège — par mener le parti libéral à la banqueroute politique.

Voilà le terrain du combat. La lutte est engagée entre le parti progressiste réellement indépendant et le clan doctrinaire et dans cette lutte, les progressistes — qu'ils soient ou non partisans du suffrage universel immédiat — seront assurément avec nous.

Pour rappel :

Ceux qui votent pour M. Oscar Beck seul doivent tracer une croix dans la case placée au-dessus du nom de M. Beck. Ceux qui votent pour plusieurs noms, n'ont qu'à tracer une croix dans la case placée à côté du nom de M. Beck (case de droite) et une croix dans la case réservée à côté, de chacun des noms des candidats pour lesquels ils voudront voter.

Ceux qui traceraient une croix dans la case placée au-dessus du nom de M. Beck et une dans la case placée au-dessus de la liste de l'Association verraient leur bulletin annulé, chaque électeur ne pouvant voter pour plus de vingt noms.

Le Journal de Liège — qui jusqu'aujourd'hui n'avait pas soufflé mot de la candidature de M. Beck — exécute la petite manœuvre jésuitique que l'on attendait de son honnêteté proverbiale.

Les cléricaux, dit-il, vont voter pour M. Beck; donc pas d'abstention.

Pour bien établir sa bonne foi, le Journal de Liège aurait dû reproduire les éreintements consacrés ces jours derniers à M. Beck par la Gazette de Liège, le seul journal cléricol liégeois.

Petits grelots.

Petits grelots tinte encore,
Que votre rude carillon
Emporte dans son tourbillon
Les cris de la vieille pécore.

De la « doctrine » que j'abhorre
Secouez le drapeau haillon;
Pour écraser son bataillon
Devenez l'ouragan sonore.

Déjà votre joyeux refrain
Qui retentit dans le lointain
Lui cause une épouvante noire.

Mais attendons jusqu'à demain,
Alors il aura son histoire
Car il sera chant de victoire.

BLANCO.

Au Conseil communal.

Nos édiles ont encore siégé lundi sous la joyeuse présidence de M. Julien Warnant.

Au cours de cette séance, M. l'échevin Ziane qui, lorsqu'il n'était plus échevin, avait répondu aux attaques dont il était l'objet, en déclarant que les égoûts ne renfermaient aucune matière pouvant produire des effets nuisibles et qu'il était inutile de les enlever à grands frais, M. l'échevin Ziane, disons-nous, a demandé de nouveaux

crédits, s'élevant à trente-huit mille francs pour le curage des égoûts !

On voit que les appréciations de M. Ziane varient aisément, selon que notre estimable et spirituel ami siège en qualité de conseiller ou trône comme échevin.

Comme l'a très bien fait remarquer M. Stévant, voilà le troisième crédit que l'on demande au Conseil et chaque fois on dit que c'est le dernier.

Et dire, cependant, que toutes les fortes sommes sont dépensées pour enlever des matières inertes, sans effets nuisibles.

Zuze un peu, dirait le marseillais, si elles étaient nuisibles ! nous serions ruinés du coup.

Il est vrai que par le temps de « courtoisie » doctrinaire qui court, et alors que M. Frère-Orban fait des mamours aux évêques, le Conseil communal de Liège ne doit pas regarder à jeter de l'argent aux égoûts, puisque ceux-ci vont être curés !

CLAPETTE.

Gachis doctrinaire.

Les pîtres doctrinaires qui exécutent au Conseil communal de Seraing les plus beaux exercices de leur répertoire, ont trouvé, pour faire un boniment soigné en faveur de leur baraque, un protecteur digne d'eux.

Ce protecteur, c'est le Journal de Liège, plus connu sous le sobriquet familier de Journal Gaga.

Protecteur et protégés sont, d'ailleurs, dignes de s'entendre, et il appartenait bien au défenseur officiel du Collège Mottard-Gilon-Magis, de se faire le champion de ce Collège doctrinaire de Seraing qui, en dépit de tous les ordres du jour de blâme que lui octroie généreusement la majorité progressiste du Conseil communal, s'accroche à ses claques avec l'acharnement du désespoir.

Voici en quels termes navrés le Journal Gaga contait, le 16 ce mois, l'infortune de ses amis sérasiens :

Le Conseil communal de Seraing continue à donner le triste spectacle que l'on sait : la majorité ne veut plus à aucun prix voter rien qui émane du Collège, quoique celui-ci soit démissionnaire et ne reste provisoirement aux affaires qu'à défaut de remplaçants; ainsi la majorité a refusé d'approuver même de simples résultats d'adjudications avantageux pour la commune : donc pas de travaux d'amélioration à la rue de la Fontaine, pas d'amélioration à l'école moyenne, pas même de concession pour le cimetière : l'octroi des concessions n'est qu'une formalité. N'importe ! la proposition émane du Collège : donc repoussée, « dussent les morts rester sans sépulture et entrer en putréfaction sur la place de » l'Abbaye, je voterai contre, » a dit un des chefs de l'opposition.

Rôles des taxes sur l'industrie, les mêmes que l'an dernier. — Rejetés également.

Réclamation du chemin de fer du Nord, rejetée, comptes de fabriques d'église, rejetés; mais voici bien plus encore : l'ordre du jour appelle l'autorisation de défendre la commune de Seraing contre une action qui lui est intentée : rejetée l'autorisation.

Voilà comment l'opposition fait les affaires de la commune.

Finalement, le collège donne lecture d'un arrêté du gouverneur annulant comme illégale une précédente délibération du Conseil communal : la majorité vote une nouvelle proposition injurieuse pour le gouvernement et maintient la délibération annulée.

Le huis-clos a été analogue à la séance.

Aucune proposition n'a été admise, et finalement l'opposition s'est retirée, mettant ainsi le conseil dans l'impossibilité de délibérer.

C'est la troisième séance absolument nulle qui se tient au Conseil communal de Seraing. C'est une complète anarchie due aux radicaux du Conseil.

Dans une telle situation, il n'y aura qu'une issue : l'envoi d'un commissaire spécial... à moins que tout le conseil ne fasse appel au corps électoral.

Voyez-vous ça !

Il y a, au conseil communal de Seraing, une majorité progressiste, prête à former un collège sérieux, représentant l'opinion du conseil. Cette même majorité a nettement déclaré n'avoir point confiance dans le collège composé de M. Magnery et autres nullités tenues en laisse par S. M. Sadoine I^{er}.

La situation est donc des plus nettes. Le collège n'a qu'à céder la place aux chefs de la majorité. Seulement, comme cette majorité est radicale, le gouvernement, d'accord

avec les gros bonnets doctrinaires et cléricaux de Seraing, ne veut point entendre parler d'un Collège choisi en dehors de la minorité doctrinaire du conseil et — voilà pourquoi on laisse l'administration d'une commune aussi importante que Seraing aux mains d'une minorité incapable.

Et c'est parce que la majorité du conseil refuse de délibérer avec ce collège sans majorité — et même sans dignité — que le journal-gaga ose parler d'anarchie due aux radicaux !

Où sont les anarchistes dans cette affaire ? Sont-ce les conseillers qui, restant logiques, refusent de discuter avec un collège repudié par la majorité et dont ils se méfient, ou sont-ce les bourgmestre et échevins qui se cramponnent aux fauteuils dont le conseil les a chassés !

Quant à la proposition de démission en masse, elle est tout bonnement délicate émanant des doctrinaires.

A Liège, où, il a été impossible de former un collège sérieux, soutenu par la majorité du conseil, les doctrinaires — amis du *Journal de Liège* — se sont obstinément refusés à donner leur démission, ainsi que le proposait les progressistes du conseil.

A Seraing, où il existe une majorité progressiste, les doctrinaires, qui n'ont rien à perdre, puisqu'ils sont déjà en minorité, réclament la démission en masse.

Ces doctrinaires du moins ne manquent pas de doctrine : ils en ont de rechange, selon les circonstances.

Quels jolis saltimbanques politiques cela nous fait !

Le dernier de Ziane

Le camarade Zizi vient encore de refaire — en l'améliorant, bien entendu — un joli mot créé à propos d'un écrivain radical bien connu.

Ce radical a, paraît-il, l'habitude de se montrer dans les rues chaussé de souliers passablement crottés.

Dernièrement, comme on s'étonnait de cette singularité devant Clapette, celui-ci donna l'explication.

— Ce n'est pas étonnant, dit notre collaborateur, que ce garçon-là ne fasse point cirer ses bottines ; il est tellement républicain qu'il ne voudrait dire : *cire* ! à personne — pas même à sa servante !

Zizi avait entendu le mot, aussi fut-ce d'un ton triomphant qu'il s'écria avant-hier en entrant dans la salle du Collège :

— Savez-vous pourquoi un tel... n'a jamais de souliers bien cirés ?

— Probablement parce que ses souliers sont toujours malpropres — répondit M. l'échevin Renkin, avec son bon sens proverbial.

— Du tout, reprit Ziane, c'est parce qu'il est tellement républicain qu'il ne veut pas même appeler sa servante *votre Majesté* !!!

POUR RAPPEL. — Dimanche et lundi, à 2 1/2 heures, sur la plaine des manœuvres, auront lieu les magnifiques courses organisées par la fine fleur des sportsmen liégeois.

Un nombre considérable de chevaux de choix sont inscrits. On s'attend — avec raison — à un immense succès.

SOUVENIR.

Comme il m'en vient des souvenirs de jeunesse sous la douce caresse du premier soleil ! Il est un âge où tout est bon, gai, charmant, grisant. Qu'ils sont exquis les souvenirs des anciens printemps !

Vous rappelez-vous, vieux amis, mes frères, ces années de joie où la vie n'était qu'un triomphe et qu'un rire ? Vous rappelez-vous les jours de vagabondage autour de Paris, notre radieuse pauvreté, nos promenades dans les bois reverdis, nos ivresses d'air bleu dans les cabarets au bord de la Seine, et nos aventures d'amour si banales et si délicieuses ?

J'en veux dire une de ces aventures. Elle date de douze ans et me paraît déjà si vieille, si vieille, qu'elle me semble maintenant à l'autre bout de ma vie, avant le tournant, ce vilain tournant d'où j'ai aperçu tout à coup la fin du voyage.

J'avais alors vingt-cinq ans. Je venais d'arriver à Paris ; j'étais employé dans un ministère, et les dimanches m'apparaissaient comme des fêtes extraordinaires, pleines d'un bonheur exubérant, bien qu'il ne se passât jamais rien d'étonnant.

C'est tous les jours dimanche, aujourd'hui. Mais je regrette le temps où je n'en avais qu'un par semaine. Qu'il était bon ! J'avais six francs à dépenser !

Je m'éveillai tôt, ce matin-là, avec cette sensation de liberté que connaissent si bien les employés, cette sensation de délivrance, de repos, de tranquillité, d'indépendance.

J'ouvris ma fenêtre. Il faisait un temps admirable. Le ciel tout bleu s'étalait sur la ville, plein de soleil et d'hirondelles.

Je m'habillai bien vite et je partis, voulant passer la journée dans les bois, à respirer les feuilles ; car je suis d'origine

campagnarde, ayant été élevé dans l'herbe et sous les arbres.

Paris s'éveillait, joyeux, dans la chaleur et la lumière. Les façades des maisons brillaient ; les serins des concierges s'égosillaient dans leurs cages, et une gaieté courait la rue, éclairait les visages, mettait un rire partout, comme un contentement mystérieux des êtres et des choses sous le clair soleil levant.

Je gagnai la Seine pour prendre l'Hirondelle qui me déposerait à Saint-Cloud.

Comme j'aimais cette attente du bateau sur le ponton. Il me semblait que j'allais partir pour le bout du monde, pour des pays nouveaux et merveilleux. Je le voyais apparaître, ce bateau, là-bas, là-bas sous l'arche du second pont, tout petit avec son panache de fumée, puis plus gros, plus gros, grandissant toujours ; et il prenait en mon esprit des allures de paquebot.

Il accostait et je montais.

Des gens endimanchés étaient déjà dessus avec des toilettes voyantes, des rubans éclatants et de grosses figures écarlates. Je me plaçais tout à l'avant, debout, regardant fuir les quais, les arbres, les maisons, les ponts. Et soudain j'apercevais le grand viaduc du Point-du-Jour qui barrait le fleuve. C'était la fin de Paris, le commencement de la campagne, et la Seine soudain derrière la double ligne des arches, s'élargissait comme si on lui eût rendu l'espace et la liberté, devenait tout à coup le beau fleuve paisible qui va couler à travers les plaines, au pied des collines boisées, au milieu des champs, au bord des forêts.

Après avoir passé entre deux îles, l'Hirondelle suivit un coteau tournant dont la verdure était pleine de maisons blanches. Une voix annonça : « Bas Meudon » puis plus loin « Sèvres » et plus loin encore « Saint-Cloud ».

Je descendis. Et je suivis à pas pressés, à travers la petite ville, la route rapide qui gagne les bois. J'avais emporté une carte des environs de Paris pour ne point me perdre dans les chemins qui traversent en tous sens ces petites forêts où se promènent les parisiens.

Dès que je fus à l'ombre, j'étudiai mon itinéraire qui me parut d'ailleurs d'une simplicité parfaite. J'allais tourner à droite, puis à gauche, puis encore à gauche, et j'arriverais à Versailles vers la nuit, pour dîner.

Et je me mis à marcher lentement, sous les feuilles nouvelles, buvant cet air savoureux que parfument les bourgeons et les sèves. J'allais à petits pas, oublieux des paperasses, du bureau, du chef, des collègues, des dossiers, et songeant à des choses heureuses qui ne pouvaient manquer de m'arriver, à tout l'inconnu voilé de l'avenir. J'étais traversé par mille souvenirs d'enfance que ces senteurs de campagne réveillaient en moi, et j'allais, tout imprégné du charme odorant, du charme vert, du charme vivant, du charme palpitant des bois attiédies par le grand soleil de juin.

Parfois, je m'asseyais pour regarder, le long d'un talus, toutes sortes de petites fleurs dont je savais les noms depuis longtemps. Je les reconnaissais toutes comme si elles eussent été justement celles mêmes vues autrefois au pays. Elles étaient jaunes, rouges, violettes, fines, mignonnes, montées sur de longues tiges ou collées contre terre. Des insectes de toutes couleurs et de toutes formes, trapus, allongés, extraordinaires de construction, des monstres effroyables et microscopiques, faisaient paisiblement des ascensions de brins d'herbe qui ployaient sous leur poids.

Puis je dormis quelques heures dans un fossé, et je repartis reposé, fortifié par ce somme.

Devant moi, s'ouvrit une ravissante allée, dont le feuillage un peu grêle laissait pleuvoir partout sur le sol des gouttes de soleil qui illuminaient des marguerites blanches. Elle s'allongeait interminablement, vide et calme. Seul, un gros frelon solitaire et bourdonnant la suivait, s'arrêtant parfois pour boire une fleur qui se penchait sous lui, et repartant presque aussitôt pour se reposer encore un peu plus loin. Son corps énorme semblait en velours brun rayé de jaune, porté par des ailes transparentes et démesurément petites.

Mais tout à coup j'aperçus au bout de l'allée deux personnes, un homme et une femme, qui venaient vers moi. Ennuagé d'être troublé dans ma promenade tranquille j'allais m'enfoncer dans les taillis quand il me sembla qu'on m'appelait. La femme en effet agita son ombrelle, et l'homme, en manches de chemise, la redingote sur un bras, élevait l'autre en signe de détresse.

J'allai vers eux. Ils marchaient d'une allure pressée, très rouges tous deux, elle à petits pas rapides, lui à longues enjambées. On voyait sur leur visage de la mauvaise humeur et de la fatigue.

La femme aussitôt me demanda : « Monsieur pouvez-vous me dire où nous sommes ; mon imbécile de mari nous a perdus en prétendant connaître parfaitement ce pays. »

Je répondis avec assurance : « Madame, vous allez vers Saint-Cloud et vous tournez le dos à Versailles. — Elle reprit, avec un regard de pitié irritée pour son « poux » : « Comment ! nous tournons le dos à Versailles. Mais c'est justement là que nous voulons dîner. »

— « Mais aussi, madame, j'y vais. »

Elle prononça plusieurs fois, en haussant les épaules : « Mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu ! » avec ce ton de souverain mépris

qu'ont les femmes pour exprimer leur exaspération.

Elle était toute jeune, jolie, brune, avec une ombre de moustache sur les lèvres.

Quant à lui, il suait et s'essuyait le front. C'était assurément un ménage de petits bourgeois parisiens. L'homme semblait atterré, éreinté et désolé.

Il murmura :

— « Mais, ma bonne amie... c'est toi... »

Elle ne le laissa pas achever :

— « C'est moi !... Ah ! c'est moi maintenant. Est-ce moi qui ai voulu partir sans renseignements en prétendant que je me retrouverai toujours ? Est-ce moi qui ai voulu prendre à droite au haut de la côte, en affirmant que je reconnaissais le chemin. Est-ce moi qui me suis chargée du Cachou. »

Elle n'avait point achevé de parler, que son mari, comme s'il eût été pris de folie, poussa un cri perçant, un long cri de sauvagerie qui ne pourrait s'écrire en aucune langue, mais qui ressemblait à tiitiiti.

La jeune femme ne parut ni s'étonner, ni s'émouvoir, et reprit : « Non, vraiment, il y a des gens trop stupides, qui prétendent toujours tout savoir. Est-ce moi qui ai pris, l'année dernière, le train de Dieppe, au lieu de prendre celui du Havre, dis, est-ce moi ? Est-ce moi qui ai parié que M. Letourneur demeurerait rue des Martyrs ? Est-ce moi qui ne voulais pas croire que Céleste était une voleuse ?... »

Et elle continuait avec furie, avec une vélocité de langue surprenante, accumulant les accusations les plus diverses, les plus inattendues et les plus accablantes, fournies par toutes les situations intimes de l'existence commune, reprochant à son mari tous ses actes, toutes ses idées, toutes ses allures, toutes ses tentatives, tous ses efforts, toute sa vie depuis leur mariage jusqu'à l'heure présente.

Il essayait de l'arrêter, de la calmer et bégayait : « Mais, ma chère amie... c'est inutile... devant monsieur... Nous nous donnons en spectacle... Cela n'intéresse pas monsieur. »

Et il tournait des yeux lamentables vers les taillis, comme s'il eût voulu en sonder la profondeur mystérieuse et paisible : pour s'élançer dedans, fuir, se cacher à tous les regards ; et, de temps en temps, il poussait un nouveau cri, un tiitiiti prolongé, suraigu. Je pris cette habitude pour une maladie nerveuse.

La jeune femme, tout à coup, se tournant vers moi, et changeant de ton avec une très singulière rapidité, prononça : « Si monsieur veut bien le permettre, nous ferons route avec lui pour ne pas nous égarer de nouveau et nous exposer à coucher dans le bois. »

Je m'inclinai ; elle prit mon bras et elle se mit à parler de mille choses, d'elle, de sa vie de sa famille, de son commerce. Ils étaient gantiers rue Saint-Lazare.

Son mari marchait à côté d'elle, jetant toujours des regards de fou dans l'épaisseur des arbres, et criant tiitiiti de moment en moment.

A la fin, je lui demandai :

« Pourquoi criez-vous comme ça ? »

Il répondit d'un air consterné, désespéré :

« C'est mon pauvre chien que j'ai perdu. »

— « Comment ? Vous avez perdu votre chien ? »

— « Oui. Il avait à peine un an. Il n'était jamais sorti de la boutique. J'ai voulu le prendre pour le promener dans les bois. Il n'avait jamais vu d'herbes ni de feuilles ; et il est devenu fou. Il s'est mis à courir en aboyant et il a disparu dans la forêt. Il faut dire aussi qu'il avait eu très peur du chemin de fer ; cela avait pu lui faire perdre le sens. J'ai eu beau l'appeler, il n'est pas revenu. Il va mourir de faim là-dedans. »

La jeune femme, sans se tourner vers son mari, articula : « Si tu lui avais laissé son attache, cela ne serait pas arrivé. Quand on est bête comme toi, on n'a pas de chien. »

Il murmura timidement : « Mais, ma chère amie, c'est toi... »

Elle s'arrêta net et, le regardant dans les yeux comme si elle allait les lui arracher, elle recommença à lui jeter au visage des reproches sans nombre.

Le soir tombait. Le voile de brume qui couvrait la campagne au crépuscule se déployait lentement ; et une poésie flottait, faite de cette sensation de fraîcheur particulière et charmante qui emplit les bois à l'approche de la nuit.

Tout à coup, le jeune homme s'arrêta, et se tâtant le corps fiévreusement : « Oh ! je crois que j'ai... »

Elle le regardait : « Eh bien quoi ? »

— « Je n'ai pas fait attention que j'avais ma redingote sur mon bras. »

— « Eh bien ? »

— « J'ai perdu mon portefeuille... mon argent était dedans. »

Elle frémit de colère, et suffoqua d'indignation.

— « Il ne manquait plus que cela. Que tu es stupide ! Mais que tu es stupide ! Est-ce possible d'avoir épousé un idiot pareil ! Eh bien va le chercher, et fais en sorte de le retrouver. Moi je vais gagner Versailles avec monsieur. Je n'ai pas envie de coucher dans le bois. »

Il répondit doucement : — « Oui, mon amie ; où vous retrouverai-je ? »

On m'avait recommandé un restaurant. Je l'indiquai.

Le mari se retourna, et, courbé vers la terre que son œil anxieux parcourait, criant : « Tiitiiti ! » à tout moment, il s'éloigna.

Il fut longtemps à disparaître ; l'ombre, plus épaisse, l'effaçait dans le lointain de l'allée. On ne distingua bientôt plus la silhouette de son corps ; mais on entendit longtemps son « Tiitiiti », lamentable, plus aigu à mesure que la nuit se faisait plus noire.

Moi, j'allais d'un pas vif, d'un pas heureux dans la douceur du crépuscule, avec cette petite femme inconnue qui s'appuyait sur mon bras.

Je cherchais des mots galants sans en trouver. Je demeurais muet, troublé, ravi.

Mais une grand route soudain coupa notre allée. J'aperçus à droite, dans un vallon, toute une ville.

Qu'était donc ce pays. Un homme passait. Je l'interrogeai. Il répondit : « Bougival. »

Je demeurai interdit : « Comment Bougival ? Vous êtes sûr ? »

— « Parbleu, j'en suis ! »

La petite femme riait comme une folle.

Je proposai de prendre une voiture pour gagner Versailles. Elle répondit : « Ma foi non. C'est trop drôle, et j'ai trop faim. Je suis bien tranquille au fond ; mon mari se retrouvera toujours bien, lui. C'est tout bénéfice pour moi d'en être soulagée pendant quelques heures. »

Nous entrâmes donc dans un restaurant, au bord de l'eau, et j'osai prendre un cabinet particulier.

Elle se grisa, ma foi, fort bien, chanta, but du champagne, fit toutes sortes de folies... et même la plus grande de toutes.

Ce fut mon premier adultère !

MAUFRIGNEUSE.

Faits printanniers.

Nous apprenons que M. Julien Warnant, notre nouveau et éminent bourgmestre, vient de signaler sa présence au pouvoir par une de ces mesures que feu Belmontet, le cantatier du non moins feu Badinquet, n'aurait pas hésité à appeler « la plus belle pensée du règne. »

On sait que les cafetiers ont pris l'habitude — à la demande des consommateurs, d'ailleurs — de placer dans la bonne saison quelques chaises et quelques tables sur leur trottoir. A Bruxelles et à Paris, où la circulation est autrement active qu'à Liège, la chose se fait depuis longtemps et sur une bien plus grande échelle.

Il appartenait à la ville qui a imposé les stores d'empêcher les gens de prendre leur chape en plein air pendant les chaleurs et plusieurs cafetiers ont reçu l'ordre d'enlever immédiatement les chaises et les tables placées sur les trottoirs.

Chose étrange, alors que ces cafetiers reçoivent cet ordre qui peut leur causer un sérieux préjudice, d'autres, placés cependant dans des rues très fréquentées, ne sont pas inquiétés.

Il y aurait-il peut-être des cabarets spécialement mal notés dans les sphères doctrinaires et verriennes de nouveaux exemples de la justice distributive, tant admirée sous le règne de M. Mottard — justice permettant aux brasseurs de la rue Hors-Château de laisser la nuit leurs camions en pleine rue, au risque de faire casser le nez aux passants attardés, et condamnant à l'amende — pour encombrement de la voie publique — un petit boutiquier de la rue St-Léonard, coupable d'avoir étalé cinq manches à balai sur le trottoir !

Puisque l'administration présidée par M. Warnant est subitement prise d'un si beau zèle, nous lui demanderons de faire enlever l'affreux tas de gravier qui encombre la plus belle allée du parc de la Boverie.

Il y a deux ans déjà que ce tas de gravier déposé provisoirement dans une allée du parc à la suite du dragage de la Dérivation, empêche la circulation et nous aimons à croire que notre ami Ziane, s'il a même eu la faiblesse de gêner l'admirable perspective de la rue Grétry au moyen d'affreux perches, ne poussera pas la cruauté jusqu'à nous empêcher d'admirer celle de l'Ourlhe, en laissant indéfiniment encombrée l'allée qui longe la Dérivation.

Jeudi, à Bruxelles, on a arrêté un vieillard, ancien volontaire de 1830, qui a osé insulter LL. M. hollandaises et belges, en chantant la *Brabançonne* en présence des rois de Belgique et de Hollande.

Le ciel s'est déjà chargé de punir ce misérable, qui est mort en arrivant au violon. Il n'avait pas mangé depuis cinq jours.

Trinck-Hall d'Avroy

Tous les soirs, CONCERT à 8 heures, par l'orchestre de M. D. D. MEURON, professeur au Conservatoire royal de Liège.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs.

Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau crénatoire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

AVIS AUX PERSONNES QUI PARTENT POUR LA CAMPAGNE : Ombrelles satin soie, toutes nuances, grande taille, fr. 5-90. — Très jolies ombrelles de jardin pour dames, depuis 1-75 à 5 fr. — Ecras satin noir soie, fr. 4-50, à la grande maison de parapluies, rue Leopold, 45.

— J. Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ouvrir une seconde maison d'horlogerie rue de Guedre, 12, près de la rue Leopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un et assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avantageux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Guedre, 12, Liège.

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

EN VILLÉGIATURE

LES VOYAGEURS.

POUR

OSTENDE

EN VOITURE.

Y VA POUR LA SAISON LE MARI VIENDRA TOUJOURS LES SAMEDIS



Y VA POUR
TROUVER UNE PERLE QUI
REDONNERA UN PEU SON BLASON
ECHOUERA CERTAINEMENT
SUR UN BANC D'HAUTRES.



COMBIEN DE TEMPS
CELA DEPENDRA
DE LA PÊCHE.



LES SEULS QUI Y VONT POUR BIEN
S'AMUSER



UN SÉJOUR DE 8 JOURS POUR SE REPOSER UN PEU
C'EST SI FATIGANT LA CHARCUTERIE!
ET GUGUS? MA FOI IL GARDERA LA BOUTIQUE...
(air connu)



Y VA UN PEU POUR VOIR LA MER,
ET BEAUCOUP POUR VOIR... LA FILLE



ARRIVÉS PAR LE TRAIN DE PLAISIR